

INSPIRE

Le parcours d'accompagnement personnalisé pour l'orientation post-bac labellisé par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

INSPIRE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

INSPIRE (www.inspire-orientation.org) est un parcours d'accompagnement **digital et humain** associant :

- Un **test d'orientation** proposant un classement des pistes d'études en fonction du profil de chaque lycéen ;
- Une **information** indépendante, de qualité et ciblée ;
- Un **réseau social d'étudiants Eclaireurs** engagés, prêts à témoigner de leur parcours auprès des lycéens.

Inspire est porté par l'association d'intérêt général ARTICLE 1 (fusion de Frateli et de Passeport Avenir). Gratuit, open source et ne commercialisant aucune donnée, Inspire est le fruit de 4 années de travail de recherche dans l'orientation. Il est destiné aux lycéens de Première et Terminale de toutes filières. Inspire est partenaire du Ministère de l'Education nationale et du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et de l'ONISEP.

UN CONTEXTE : LA QUESTION DE L'ORIENTATION DES LYCÉENS ET L'OUVERTURE DE PARCOURSUP

Le 15 janvier dernier, la nouvelle plateforme Parcoursup a ouvert pour 800 000 lycéens qui candidatent à une place en première année de l'enseignement supérieur. Si ce choix d'orientation est mal préparé, il peut conduire à des conséquences négatives : **regret du choix**¹ ou taux de réussite insuffisant en fin de première année de licence (taux d'abandon en L1 - 60% des bacheliers pro, 50% des bacheliers techno, 20% des bacheliers généraux).

- **67% des étudiants auraient aimé être mieux accompagnés lors de leur choix d'orientation**².

En ce mois de janvier 2018, Article 1 propose avec Inspire une solution complémentaire aux dispositifs publics partenaires (notamment l'ONISEP). Comme parcours d'accompagnement, il prépare les lycéens pour les choix qu'ils feront sur Parcoursup et se situe donc **en amont de Parcoursup**.

¹ pour 29% des lycéens selon le rapport APB 2012-2013

² enquête OpinionWay 2015

UNE PLATEFORME QUI A FAIT SES PREUVES : LES CHIFFRES DU SUCCÈS

Quatre ans après le lancement de notre programme de recherche sur l'orientation et deux années pilote avec Inspire, nous pouvons dégager des premiers éléments d'évaluation³ :

- **82%** des pistes mises dans les favoris sont des pistes recommandées par l'algorithme ;
- **Une piste sur deux (48%) sélectionnée** n'était **pas envisagée** avant d'arriver sur Inspire ;
- **Une piste sur trois (32%) sélectionnée** n'était **pas connue** avant d'arriver sur Inspire ;
- **66%** des utilisateurs ont eu leur 1er vœu au 1er tour (contre 48% au niveau national) ;
- **97%** des inscrits terminent le test d'Inspire, ce qui montre que l'expérience utilisateur est fluide et qu'ils sont motivés !

Nos objectifs 2018

- **200 000 lycéens** attendus sur la plateforme d'ici mi-mai 2018
- **10 000 étudiants éclaireurs** à recruter d'ici mars pour aider les lycéens. Cet objectif est déjà atteint à janvier 2018 !

INSPIRE PAR ARTICLE 1 : UNE VISION DE L'ORIENTATION

Pour bien accompagner il faut agir sur le savoir, le vouloir et le pouvoir

Pour les aider à bien décider, Inspire accompagne les lycéens sur trois dimensions :

- **Savoir** : l'accès à une information indépendante, de qualité
- **Vouloir** : travailler sur sa motivation
- **Pouvoir** : évaluer son potentiel de réussite dans les différentes pistes d'études

- *C'est pourquoi Inspire combine à la fois des outils digitaux, notamment des algorithmes, des ressources pédagogiques et de l'humain (réseau social d'étudiants Eclaireurs) qui favorisent l'identification et l'inspiration par les pairs*

Les échanges avec les étudiants, un élément décisif dans l'orientation

Au cours de la phase pilote, il est ressorti que la mise en relation avec des étudiants présentant un profil similaire était à la fois très apprécié par les lycéens⁴ et très efficace pour leur permettre d'explorer concrètement de nouvelles pistes et lutter contre l'autocensure.

- *Inspire est un réseau social solidaire proposant aux lycéens des milliers d'étudiants Eclaireurs motivés pour répondre à leurs questions sur les filières d'études qu'ils envisagent.*

L'égalité des chances, une priorité

- La catégorie sociale conditionne encore trop les parcours d'étude : A niveau équivalent, les lycéens issus de milieux populaires sont deux fois moins nombreux à s'orienter en prépa ; A niveau équivalent, ils sont également 37% moins nombreux à envisager des études longues. Les bacheliers issus de catégories sociales les moins favorisées représentent 14% des inscrits à l'université)

³ Bilan 2016-2017 Inspire, sur la base de 5309 inscrits lycéens

⁴ 78% d'entre eux considéraient que c'était les échanges les plus utiles.

- ***Avec Inspire, chaque lycéen a accès au même niveau d'information pour son orientation. Les étudiants éclaireurs proviennent de toutes les régions de France et de filières d'études diversifiées. Ils permettent aux lycéens de poser toutes leurs questions à des profils variés.***

Faire du choix d'orientation un moment positif

- Pour Inspire, c'est la focalisation des débats sur le choix d'un métier qui rend le choix d'orientation anxiogène.
 - La moitié des métiers étant amenés à profondément se renouveler dans les 10 prochaines années, il n'est pas nécessaire et pas toujours pertinent de chercher son orientation à partir d'un métier.
 - La plupart des lycéens, notamment en voie générale ont une connaissance très limitée des secteurs professionnels et leurs préférences vont évoluer fortement au cours des années post-bac.
 - En outre, tout laisse à penser que les lycéens d'aujourd'hui exerceront plusieurs métiers au cours de leur vie professionnelle.
 - Quand on n'a pas d'idée de métier, il est plus facile de se projeter dans un domaine d'activité ou, plus simplement encore, dans des études et se donner le temps de mûrir son projet. Il importe alors de bien en apprécier les débouchés pour vérifier qu'il n'y a pas d'incompatibilité avec ses aspirations.
- ***Inspire est conçu pour trier l'information et aider les lycéens dans leur décision d'orientation Bac +1. Les recommandations générées par le site sont hiérarchisées pour faciliter l'accès de l'élève à l'information. Cependant aucune piste n'est exclue, elles sont toutes visibles et accessibles.***

Une ambition : fédérer l'ensemble des acteurs de l'orientation

Inspire est un site web en **constante évolution et qui a à cœur d'être le plus utile possible pour l'ensemble des acteurs de l'orientation** (lycéens, parents, professeurs, étudiants, psyEN, fédérations professionnelles...). C'est un outil qui se veut à leur service. Les développements effectués depuis 2 ans pendant la phase d'expérimentation se sont toujours appuyés sur la contribution et les conseils de représentants des différents acteurs de l'orientation.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Inspire propose une **solution d'accompagnement à l'orientation** :

- Tout lycéen peut s'inscrire gratuitement sur le site <https://inspire-orientation.org/>
- Un test d'orientation lui est proposé afin de l'aider à identifier les pistes d'études les plus adaptées à son profil, en tenant compte de :
 - Ses notes,
 - Ses goûts pour les différentes matières,
 - Les domaines qui l'intéressent,
 - Ses activités extrascolaires
 - Et ses préférences en terme d'encadrement et de gestion de son temps de travail.
- Ce test permet de classer les pistes d'études en fonction de leur pertinence par rapport au profil et aux projets du lycéen. En fonction de ses réponses au questionnaire, chaque lycéen obtient un taux de recommandation pour chacune des pistes. Elles sont triées de la plus recommandée à la moins recommandée.

- Le lycée peut ensuite approfondir les pistes qui l'intéressent grâce aux ressources pédagogiques disponibles sur le site : comment accéder aux formations, quelles sont les matières enseignées, le volume horaire en cours, les débouchés... Il a également accès à de nombreuses vidéos témoignages d'étudiants.
- Enfin, et surtout, le lycée peut entrer en contact avec des étudiants Eclaireurs sur les filières qui l'intéressent et leur poser toutes ses questions. Ces étudiants acceptent de donner un peu de leur temps pour répondre aux questions des lycéens sur leur filière d'étude et témoigner de leur vie d'étudiant : pourquoi ils ont choisi, eux, ces études là, comment ils ont vécu leurs premiers temps, la difficulté des cours, les amis qu'ils se sont faits, l'emploi du temps...

ZOOM SUR L'ALGORITHME INSPIRE

Article 1 s'appuie sur un algorithme qui exploite les données statistiques nationales (Ministères, ONISEP, EDUSCOL, data.gouv).

L'algorithme d'Inspire est là pour aider les lycées à prioriser leurs recherches et n'est pas conçu pour enfermer les lycéens dans des recommandations : toutes les pistes sont visibles et accessibles. En revanche, ces pistes d'études sont classées pour leur permettre d'explorer en priorité ce qui pourrait leur convenir. C'est une façon de les aider à hiérarchiser et organiser leur recherche d'information puis leurs échanges avec des étudiants Eclaireurs pertinents.

C'est le Big Data au service d'une orientation humaine !

Il est conçu par deux chercheuses :

- Muriel Ekovich, docteure en Neurosciences Cognitives
- Sophie Pelisson, docteure en physique théorique, data scientist

SPEAKERS À VOTRE DISPOSITION

Boris WALBAUM, Co-fondateur d'Article 1 (ex-Frateli)



Passionné par l'éducation, Boris a à peu près tout essayé au cours de ses études : la prépa, les grandes écoles (l'ESSEC et l'ENA), l'université (Paris Sorbonne) et même le doctorat au CNAM. En créant INSPIRE, il veut offrir à tous les lycéens, quelles que soient leurs origines, toutes les clés pour tracer leur voie dans leurs études. Il croit à la force des algorithmes pour conseiller au mieux les lycéens. Il croit aussi au potentiel d'inspiration des échanges avec des étudiants. Boris est le co-fondateur de l'association Article 1 issue de la fusion entre Frateli et Passeport

Avenir.

Muriel EKOVIK, Ph.D, responsable du programme Inspire



Après un bac S spé maths, Muriel a fait une classe prépa BCPST, une école d'ingénieurs (AgroParisTech), un master et un doctorat de neurosciences cognitives à Paris. Passionnée par la pédagogie et les processus cognitifs d'apprentissage et de prise de décision chez l'humain, elle a rejoint l'équipe INSPIRE pour répondre à une épineuse question : comment les lycéens prennent-ils leur décision d'orientation ?

À PROPOS D'ARTICLE 1

Née de la fusion de deux associations majeures de **l'égalité des chances au 1er janvier 2018** - Frateli & Passeport Avenir - Article 1 œuvre pour une société où l'orientation, la réussite dans les études et l'insertion professionnelle ne dépendent pas des origines sociales, économiques et culturelles ; pour une société où la réussite passe par le lien social et l'engagement citoyen.

Dans son combat pour l'égalité des chances, elle a mis en place plusieurs programmes dont Inspire, une plateforme digitale solidaire qui aide les lycéens dans leur orientation post bac.